

CA-02-2020

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le 15 décembre 2020

À la rencontre ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire René-Lévesque tenue à distance, ce quinzième jour du mois de décembre 2020 à compter de 19 h, à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Représentants et représentantes des parents :

M.	Marc Lusignan	District n° 1
M ^{me}	Karine Lacroix	District n° 2
M.	Joshua Burns	District n° 3
M ^{me}	Mélanie Marin	District n° 5

Représentants et représentantes de la communauté :

M ^{me} Chrystel Brochu	Expertise en matière de gouvernance, éthique de gestion de risque ou de gestion des ressources humaines
M. Félix Caron	Issu du milieu municipal, des affaires de la santé ou des services sociaux
M. Gérard Forget	Expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
M ^{me} Johanne Poulin	Issu du milieu communautaire, sportif ou culturel
M ^{me} Rosalie Bujold	Âgée de 18 à 35 ans

Représentant et représentantes du personnel :

M ^{me} Nathalie Dickie	Personnel de soutien
M ^{me} Stéphanie Joly-Lavoie	Personnel professionnel
M ^{me} Marie-Lise Lévesque	Personnel enseignant
M. Martin Langlois	Direction d'établissement
M ^{me} Sylvie Legault	Personnel d'encadrement

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M. Louis Bujold, directeur général
M ^{me} Josée Arseneau, directrice générale adjointe
M. Denis Gauthier, secrétaire général
M ^{me} Monica Pichette, directrice des services éducatifs

Est absente :

M^{me} Esther-Julie St-Onge District n° 4

CA-20-21 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M^{me} Mélanie Marin, présidente, procède à l'ouverture de la séance en souhaitant une bienvenue particulière à M^{mes} Johanne Poulin et Josée Arseneau, nouvelles membres du CA.

CA-20-22 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Nathalie Dickie propose que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Ouverture de la rencontre et constatation du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour et varia
4. Déclaration de conflit d'intérêts
5. Adoption du procès-verbal du 20 octobre et de la rencontre d'ajournement du 17 novembre 2020
6. Période de questions
7. Rapport de la présidente du Conseil d'administration
8. Rapport de la présidente du Comité de parents
9. Rapport du directeur général
 - a. Situation Covid-19
 - b. Projet du CIRADD
 - c. Départ à la retraite de la DGA
 - d. Construction d'un gymnase à l'école Bon-Pasteur de Grande-Rivière – Mandat d'architecture
 - e. Construction d'un gymnase à l'école Bon-Pasteur de Grande-Rivière – Mandat d'ingénierie
 - f. Transfert de contrat de transport scolaire de Autobus Mathieu Huard à Autobus Denis Duguay inc.
 - g. Transfert de contrats de transport scolaire de Autobus Lucien Cyr enr. À 9038-1146 Québec inc. (Claude Castonguay)
10. Règlement de délégation de pouvoirs - Adoption
11. Rapport de la direction des Services éducatifs
 - a. Calendrier scolaire 2021-2022 - Adoption
 - b. Politique d'admission et d'inscription 2021-2022- Adoption
12. Rapport du Comité de vérification
 - a. États financiers et rapport de l'auditeur externe - Adoption
 - b. Régime d'emprunts – Adoption
 - c. Budget révisé 2020-2021 - Information
13. Rapport annuel 2019-2020 – Adoption
14. Ordre du jour de consentement - Adoption
15. Points divers
16. Dates des prochaines rencontres
17. Évaluation de la rencontre
18. Levée de la rencontre

Adopté à l'unanimité.

CA-20-00 CODE D'ÉTHIQUE - DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Aucune dénonciation pour cette rencontre.

CA-20-23 ADOPTION ET SUIVI DU PROJET DE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 OCTOBRE ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 17 NOVEMBRE 2020 (CA-01-2020)

Le procès-verbal de la rencontre du 20 octobre 2020 et de la séance d'ajournement du 17 novembre 2020 (CA-01-2020) ayant été remis plus de six heures avant la présente rencontre, la présidente est dispensée de sa lecture et M^{me} Chrystel Brochu en propose l'adoption, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

CA-20-00 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

CA-20-00 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE – M^{ME} MÉLANIE MARIN

M^{me} Marin nous fait part des activités de la présidence au cours des dernières semaines, soit deux rencontres avec la direction générale, une rencontre de préparation du CA et une participation au comité de vérification.

De plus, la présidente informe les membres qu'elle prévoit rencontrer individuellement chaque membre au cours des prochaines semaines afin de mieux les connaître.

Finalement, M^{me} Marin valide auprès des membres l'état d'avancement de leur formation obligatoire suivi avec l'École nationale d'administration publique (ENAP).

CA-20-00 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS – M^{ME} CHANTAL HENRY

Le directeur général nous fait part d'un échange téléphonique qu'il a eu avec la présidente du comité de parents, M^{me} Henry. Il n'y a rien de particulier à rapporter à ce moment-ci.

CA-20-00 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL – M. LOUIS BUJOLD

SITUATION COVID-19

Monsieur Bujold présente un état de situation de la Covid-19 dans nos établissements. Il réitère l'importance de garder les établissements ouverts tout en protégeant les élèves et le personnel en suivant les directives de la santé publique.

CA-20-24 PROJET DU CIRRAD – ADOPTION

Il est proposé par M^{me} Rosalie Bujold que le Centre de services scolaire René-Lévesque entreprenne les démarches afin de procéder à la vente d'une partie de terrain appartenant au CSSRL et faisant partie du lot de l'école polyvalente Antoine-Bernard de Carleton-sur-Mer à l'entreprise CIRADD, pouvant ainsi y accueillir le projet de la *Maison CIRADD* correspondant aux esquisses présentées et actualisées. La partie du terrain est située au nord-ouest de l'école polyvalente Antoine-Bernard face à l'immeuble appartenant au CSSRL. Et, que des ententes soient rédigées entre les parties afin que le processus de développement du projet CIRADD puisse se poursuivre.

Adopté à l'unanimité.

CA-20-25 DÉPART À LA RETRAITE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

Considérant le départ à la retraite de M^{me} Josée Arseneau, directrice générale adjointe d'ici juin 2021;

Il est proposé par M^{me} Marie-Lise Lévesque de permettre au directeur général et au comité des ressources humaines d'amorcer les travaux de recrutement au poste de direction générale adjointe, et ce, si l'analyse de la situation actuelle du modèle de gestion confirme l'importance de maintenir ce poste.

Adopté à l'unanimité.

CA-20-26 CONSTRUCTION D'UN GYMNASÉ À L'ÉCOLE BON-PASTEUR DE GRANDE-RIVIÈRE – MANDAT D'ARCHITECTURE

Conformément aux exigences de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, selon l'appel d'offres public ayant été publié sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) et selon la recommandation du Comité de sélection ayant procédé à l'évaluation des offres reçues, il est proposé par M. Marc Lusignan que le Centre de services scolaire René-Lévesque retienne la firme **BOURBEAU, PROULX, SAVARD CONSORTIUM D'ARCHITECTES** pour les services d'architecture dans le cadre du projet de construction du gymnase à l'école Bon-Pasteur de Grande-Rivière et autorise le directeur du Service des ressources matérielles à signer tout document relatif à l'octroi de ce contrat.

Adopté à l'unanimité.

CA-20-27 CONSTRUCTION D'UN GYMNASÉ À L'ÉCOLE BON-PASTEUR DE GRANDE-RIVIÈRE – MANDAT D'INGÉNIEURIE

Conformément aux exigences de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, selon l'appel d'offres public ayant été publié sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) et selon la recommandation du Comité de sélection ayant procédé à l'évaluation des offres reçues, il est proposé par M. Félix Caron que le Centre de services scolaire René-Lévesque retienne la firme **TÉTRA TECH QI INC.** pour les services d'ingénierie dans le cadre du projet de construction du

gymnase à l'école Bon-Pasteur de Grande-Rivière et autorise le directeur du Service des ressources matérielles à signer tout document relatif à l'octroi de ce contrat.

Adopté à l'unanimité.

CA-20-28 TRANSFERT DE CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE DE AUTOBUS MATHIEU HUARD À AUTOBUS DENIS DUGUAY INC.

Il est proposé par M^{me} Stéphanie Joly-Lavoie que le Centre de services scolaire René-Lévesque autorise le transfert du contrat de transport scolaire du circuit n° 236 de Autobus Mathieu Huard à Autobus Denis Duguay inc. aux mêmes conditions que celles stipulées au contrat, et ce, à compter du 15 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

CA-20-29 TRANSFERT DE CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE DE AUTOBUS LUCIEN CYR ENR. À 9038-1146 QUÉBEC INC. (CLAUDE DUGUAY)

Il est proposé par M. Martin Langlois que le Centre de services scolaire René-Lévesque autorise le transfert des contrats de transport scolaire des circuits n° 103 et n° 104 de Autobus Lucien Cyr enr. à 9038-1146 Québec inc. (Claude Duguay) aux mêmes conditions que celles stipulées aux contrats, et ce, à compter du 15 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

CA-20-30 RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES RENÉ-LÉVESQUE - ADOPTION

Considérant l'adoption du projet de loi n° 40 - Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire;

Considérant les consultations au Comité consultatif de gestion qui propose la recommandation;

Considérant la validation du règlement auprès du contentieux de la Fédération des commissions scolaires;

Il est proposé par M. Marc Lusignan que le Centre de services scolaire René-Lévesque adopte le Règlement concernant la délégation des fonctions et des pouvoirs du Centre de services scolaire René-Lévesque tel que déposé en date du 15 décembre 2020 et que ledit Règlement devienne effectif à cette date.

Adopté à l'unanimité.

CA-20-31 POLITIQUE SUR L'ADMISSION, L'INSCRIPTION ET LA FRÉQUENTATION DES ÉLÈVES 2021-2022 – ADOPTION

Considérant la consultation menée au comité consultatif de gestion;

M^{me} Stéphanie Joly-Lavoie propose que le Centre de services scolaire René-Lévesque adopte la politique sur l'admission, l'inscription et la fréquentation des élèves 2021-2022, telle que présentée en date du 15 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

CA-20-32 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2020 ET DU RAPPORT DES AUDITEURS DE LA FIRME LEBLANC BOURQUE ARSENAULT INC.

M. Gérard Forget propose que les membres prennent acte des *États financiers 2019-2020* du Centre de services scolaire René-Lévesque, et ce, tels que présentés en date du 15 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

CA-20-33 RÉGIME D'EMPRUNTS - AUTORISATION

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), Le Centre de services scolaire René-Lévesque (l'« Emprunteur ») souhaite instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 septembre 2021, lui permettant d'emprunter à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 11 047 000 \$;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur souhaite prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser ce régime d'emprunts, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à effectuer et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime et à en approuver les conditions et modalités;

ATTENDU QUE le ministre de l'Éducation (le « Ministre ») a autorisé l'institution du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 24 novembre 2020;

SUR LA PROPOSITION DE M. MARTIN LANGLOIS, IL EST RÉSOLU :

1. QU'un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 septembre 2021, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 11 047 000 \$, soit institué;

2. QUE les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du présent régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :
 - a) malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de **quinze mois** s'étendant du 1^{er} juillet au 30 septembre et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour une telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des centres de services scolaires, soit dépassé;
 - b) l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux centres de services scolaires, ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;
 - c) chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - d) le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné, que pour financer les dépenses d'investissement et les dépenses inhérentes aux investissements de l'Emprunteur subventionnées par le Ministre;
3. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, il ne soit tenu compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;
4. QU'en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :
 - a) l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à conclure entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - b) chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - c) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 432-2018 du 28 mars 2018, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre; et

- d) afin d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par le Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.
5. QUE l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté en vertu du présent régime, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
6. QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants :
Le directeur général;
Le directeur des ressources financières; ou
Le secrétaire général;
de l'Emprunteur, **pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement**, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, les conventions d'hypothèque mobilière et les billets, à consentir à toute clause et garantie non substantiellement incompatible avec les dispositions des présentes, à livrer les billets, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;

QUE, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

Adopté à l'unanimité.

CA-20-00 BUDGET RÉVISÉ 2020-2021 - INFORMATION

Point reporté

CA-20-34 RAPPORT ANNUEL 2019-2020 - ADOPTION

En vertu de l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique, une présentation du rapport annuel 2019-2020 est faite et M^{me} Karine Lacroix en propose l'adoption pour transmission au ministre de l'Éducation, tel que le prévoit la législation.

Adopté à l'unanimité.

CA-20-35 ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT - ADOPTION

Considérant que l'ordre du jour de consentement est une pratique qui consiste à regrouper tous les éléments de routine, de pure formalité et d'information non controversés ne nécessitant pas de délibération afin de les adopter en bloc, sans discussion;

Considérant que celle-ci permettra aux administrateurs de disposer de davantage de temps lors des rencontres du conseil d'administration pour se concentrer sur les sujets fondamentaux;

Il est proposé par M^{me} Sylvie Legault que le projet d'ordre du jour des prochaines rencontres du Conseil d'administration du Centre de services scolaire René-Lévesque contienne une section « Ordre du jour de consentement » et que les sujets ne nécessitant pas de délibération y soient inscrits.

Adopté à l'unanimité.

CA-20-00 AUTRES SUJETS

Aucun

CA-20-36 DATES DES PROCHAINES RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est proposé de tenir une séance de travail le 26 janvier prochain suite à la séance d'ajournement prévue le même jour à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

CA-20-00 APPRÉCIATION DE LA RENCONTRE

Ce sujet est discuté à huis clos.

CA-20-37 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est 21 h 35 l'ordre du jour n'étant pas épuisé, sur proposition de M^{me} Chrystel Brochu, la présidente, M^{me} Mélanie Marin déclare que cette rencontre se poursuivra en séance d'ajournement le 26 janvier 2021 à compter de 19 h.

Adopté à l'unanimité.

CA-21-38 À la rencontre d'ajournement du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services René-Lévesque tenue à distance, ce vingt-sixième jour du mois de janvier 2021 à compter de 19 h à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Représentants et représentantes des parents :

M. Marc Lusignan	District n° 1
M ^{me} Karine Lacroix	District n° 2
M. Joshua Burns	District n° 3
M ^{me} Mélanie Marin	District n° 5

Représentants et représentantes de la communauté :

M ^{me} Chrystel Brochu	Expertise en matière de gouvernance, éthique de gestion de risque ou de gestion des ressources humaines
M. Félix Caron	Issu du milieu municipal, des affaires de la santé ou des services sociaux
M. Gérard Forget	Expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
M ^{me} Johanne Poulin	Issu du milieu communautaire, sportif ou culturel

Représentant et représentantes du personnel :

M ^{me} Nathalie Dickie	Personnel de soutien
M ^{me} Stéphanie Joly-Lavoie	Personnel professionnel
M. Martin Langlois	Direction d'établissement
M ^{me} Sylvie Legault	Personnel d'encadrement
M ^{me} Marie-Lise Lévesque	Personnel enseignant

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M. Louis Bujold, directeur général
M^{me} Josée Arseneau, directrice générale adjointe
M. Denis Gauthier, secrétaire général
M^{me} Monica Pichette, directrice des services éducatifs

Sont absentes :

M^{me} Esther-Julie St-Onge District n° 4
M^{me} Rosalie Bujold Membre de la communauté

CA-21-39 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

M^{me} Mélanie Marin, présidente constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance en souhaitant une bonne année 2021 aux membres.

CA-21-40 CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022 - ADOPTION

Considérant les différentes consultations prévues ;

M. Gérard Forget propose que le Centre de services scolaire René-Lévesque adopte le *Calendrier scolaire 2021-2022 – Projet 1* tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

CA-21-41 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est 19 h 20, sur proposition de M^{me} Nathalie Dickie, la présidente, M^{me} Mélanie Marin déclare que cette rencontre se poursuivra en séance d'ajournement le 16 février 2021 à compter de 19 h.

Adopté à l'unanimité.

CA-21-42 À la rencontre d'ajournement du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services René-Lévesque tenue à distance, ce seizième jour du mois de février 2021 à compter de 19 h à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Représentants et représentantes des parents :

M. Marc Lusignan	District n° 1
M ^{me} Karine Lacroix	District n° 2
M. Joshua Burns	District n° 3
M ^{me} Mélanie Marin	District n° 5

Représentants et représentantes de la communauté :

M. Félix Caron	Issu du milieu municipal, des affaires de la santé ou des services sociaux
M. Gérard Forget	Expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
M ^{me} Johanne Poulin	Issu du milieu communautaire, sportif ou culturel
M ^{me} Rosalie Bujold	Âgée de 18 à 35 ans

Représentant et représentantes du personnel :

M ^{me} Nathalie Dickie	Personnel de soutien
M ^{me} Stéphanie Joly-Lavoie	Personnel professionnel
M. Martin Langlois	Direction d'établissement
M ^{me} Sylvie Legault	Personnel d'encadrement
M ^{me} Marie-Lise Lévesque	Personnel enseignant

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M. Louis Bujold, directeur général
M^{me} Josée Arseneau, directrice générale adjointe
M. Denis Gauthier, secrétaire général
M^{me} Monica Pichette, directrice des services éducatifs

Sont absentes :

M ^{me} Esther-Julie St-Onge	District n° 4
M ^{me} Chrystel Brochu	Membre de la communauté

CA-21-00 FORMATION - PLATEFORME TEAMS AVEC PHILIPPE BEAUBIEN

M^{me} Mélanie Marin, présidente, souhaite la bienvenue à toutes et tous. Elle présente par la suite M. Philippe Beaubien, qui offrira une formation sur les fonctionnalités de la plateforme TEAMS aux membres du conseil d'administration du CSSRL au cours des 30 prochaines minutes. Les membres sont invités à exprimer leur niveau d'aisance sur cette plateforme avant le début de cette formation.

CA-21-43 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

M^{me} Mélanie Marin, présidente constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance, il est 19 h 35.

Elle invite le directeur général à débiter la rencontre. Celui-ci invite à son tour le directeur du Service des ressources financières, M. Samuel Johnson à présenter le budget révisé 2020-2021.

CA-21-44 BUDGET 2020-2021 RÉVISÉ - ADOPTION

Cette présentation est accompagnée d'un document intitulé : « Synthèse des ajustements budgétaires du budget amendé 2020-2021 »

Ce document présente les efforts faits par les différents services du CSSRL qui permettent de récupérer 1 200 000 \$ dans l'exercice en cours. MM. Johnson et Bujold informent les membres que ce montant de 1 200 000 \$ représente le montant excédentaire des dépenses associées à la suppléance au cours de la dernière année. Il est important de noter que le budget révisé présenté ce soir en est un équilibré.

M^{me} Rosalie Bujold propose que le budget révisé 2020-2021 du Centre de services scolaire René-Lévesque soit adopté tel que présenté par le directeur du Service des ressources financières, M. Samuel Johnson.

Adopté à l'unanimité.

CA-21-00 SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE - INFORMATION

M. Louis Bujold informe les membres que cette semaine se tient la semaine de la persévérance scolaire. Il invite les membres à envoyer des messages à nos élèves et notre personnel par l'entremise des radios CHNC et CIEU-FM. À la suite d'une discussion sur le sujet, il est proposé que le conseil d'administration prépare un message et que celui-ci soit envoyé dans ces deux médias dès demain par la direction générale.

CA-21-00 ÉTAT DE SITUATION – TAUX DE RÉUSSITE – PREMIÈRE ÉTAPE

Le directeur général informe les membres que le CSSRL a reçu des rapports du Ministère de l'Éducation en lien avec le 1^{er} bulletin et nos élèves de niveau primaire et secondaire ont de bons résultats. Les résultats semblent être meilleurs que l'an dernier.

Les élèves du secondaire ont des résultats supérieurs allant parfois jusqu'à 5 % de mieux que l'an dernier malgré la situation pandémique.

CA-21-45 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est 20 h 07 et l'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Marc Lusignan, la présidente, M^{me} Mélanie Marin déclare la levée de la réunion.

Adopté à l'unanimité.

Mélanie Marin
Présidente

Denis Gauthier
Secrétaire général